

Présidence et conduite de réunions

Appel d'offre ouvert

(94/C 48/13)

1. Nom et adresse du service adjudicateur

Commission des Communautés européennes,
direction générale IX/A/2, Unité Formation, rue de
la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

2. Objet de l'appel d'offres

La Commission des Communautés européennes à
l'intention d'organiser des séminaires de formation
de base en «Présidence et conduite de réunions»
pour les fonctionnaires et autres agents de l'Insti-
tution.

La Commission cherche à s'assurer le concours de
spécialiste(s) dans ces domaines afin d'animer un
certain nombre de séminaires par an selon les moda-
lités précisées ci-dessous.

3. Public-cible

Ces actions de formation s'adressent à une popula-
tion multiculturelle assurant des tâches et des
responsabilités très diverses.

4. Objectifs pédagogiques

Les objectifs poursuivis sont:

- entraîner les participants à:
- la présidence et à la conduite de réunion en leur
donnant les moyens de répondre aux difficultés
rencontrées,
- être sensible aux phénomènes qui se produisent
dans le déroulement d'une réunion,
- améliorer leur efficacité dans les réunions en
tenant compte des aspects de la communication
en groupe dans un contexte multiculturel.

5. Contenu - Méthodologie

Les soumissionnaires devront présenter une proposi-
tion de programme de cour d'un maximum de 3
jours et d'approche méthodologique adaptée aux objec-
tifs décrits ci-dessous:

- examen des caractéristiques des différents types
de réunion,
- la préparation des réunions sous les angles tech-
nique, organisationnel et psychologique,
- les différentes techniques d'animation et les
procédures de présidence,
- l'influence du président de la réunion sur les
différents types de participants.

Le cours doit permettre d'identifier les attentes des
participants au séminaire et d'adapter les moyens
pédagogiques permettant de réaliser les objectifs à
atteindre.

6. Modalités d'exécution (à titre indicatif)**6.1. Lieu**

Les cours seront organisés à Bruxelles.

6.2. Durée

Maximum 3 jours.

De 4 à 6 séminaires par an, par langue d'anima-
tion.

6.3. Langues d'animation

Allemand, anglais et français.

6.4. Nombre de participants

De 12 à 15 par séminaire.

6.5. Évaluation et mise à jour

Chaque séminaire fera l'objet d'une évaluation
par l'Unité Formation. Les programmes et les
supports des cours devront être mis à jour par
les contractants en fonction des résultats de
l'évaluation et du déroulement des cours.

6.6. Publicité

Le contractant ne pourra faire aucune publicité
directe ou indirecte pour ses services.

6.7. Animation

L'animation sera effectuée par le contractant
et/ou un membre de son équipe, mentionné
dans l'offre ou agréé par l'Unité Formation de
la Commission.

6.8. Préparation des cours

Le contractant disposera, dans le cadre du
contrat, d'un certain nombre de jours de prépa-
ration pour le premier séminaire.

7. Caractéristiques des soumissionnaires et animateurs

Les soumissionnaires et animateurs devront répondre
aux critères suivants, accompagnés de référence et
diplômes:

- qualification professionnelle adéquate,
- expérience professionnelle dans la formation des
adultes,
- expérience d'animation de groupes multiculturels
en milieu international dans le domaine
concerné.

8. Durée du contrat

La Commission signera avec le(s) contractant(s) sélectionné(s) un contrat d'une durée prévisible d'un an renouvelable quatre fois aux mêmes conditions. Ce contrat précisera les conditions techniques, financières, juridiques et administratives s'appliquant à l'offre.

9. Contenu de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter une offre globale concernant le cours qui sera donné dans une des 3 langues d'animation prévues. Tous les documents de soumission seront présentés en trois exemplaires.

Les soumissionnaires devront présenter, pour chaque séminaire demandé:

- le programme détaillé jour par jour,
- le curriculum vitae complet du/des soumissionnaires et des animateurs,
- une description du matériel d'enseignement (syllabus, etc.),

- le prix forfaitaire en écus pour la préparation du premier cours,
- le prix journalier en écus pour l'animation de chaque session de formation,
- durée de la validité de l'offre.

10. Critères d'évaluation de l'offre

Les offres seront évaluées selon les critères mentionnés ci-avant.

11. Présentation de l'offre

Les offres sont à adresser à:

- Commission des Communautés européennes, direction générale IX/A/2 - Unité Formation, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

Aucun renseignement supplémentaire ne pourra être donné par courrier ou téléphone.

12. Date finale pour la présentation des offres:

21. 3. 1994.

Techniques modernes de management

Appel d'offre ouvert

(94/C 48/14)

1. Nom et adresse du service adjudicateur

Commission des Communautés européennes, direction générale IX/A/2, Unité Formation, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

2. Objet de l'appel d'offres

La Commission des Communautés européennes a l'intention d'organiser des séminaires concernant «Les techniques modernes de management» pour les fonctionnaires et autres agents de l'institution appelés à exercer des fonctions ou des responsabilités d'encadrement.

La Commission cherche à s'assurer le concours de spécialiste(s) dans ces domaines afin d'animer un certain nombre de séminaires par an selon les modalités précisées ci-dessous.

Les cours organisés en deux étapes: un cours de base pour la sensibilisation aux techniques modernes de management d'un maximum de cinq jours consécutifs, complété par une journée thématique de suivi pour chacun des quatre thèmes énumérés au point 5.

3. Public-cible

Ces actions de formation s'adressent à une population multiculturelle d'environ 250 personnes par an.

4. Objectifs pédagogiques:

Les objectifs qui devront être atteints par ces actions de formation sont les suivants:

- développement de l'aptitude au management et à la gestion des ressources humaines,
- sensibilisation à la direction et aux stratégies de travail en équipe, y compris la pratique de la délégation,
- perfectionnement à la communication dans un contexte communautaire intégrant plusieurs cultures,
- apprentissage de méthodes et de techniques d'analyse de problèmes et de prise de décision,
- apprendre à traiter les situations de conflits interpersonnels et intergroupes.

5. Contenu - Méthodologie

Les contractants devront présenter une proposition de programme de cours d'un maximum de 5 jours pour le cours de base complété par une journée de suivi pour chacun des thèmes décrits ci-dessous:

- communication,
- délégation,
- structuration et conduite d'une équipe,